



Grasse, le 12 janvier 2026

OBJET : Conseil métropolitain - Séance du 19 janvier 2026

Affaire suivie par : Marc FACCHINETTI - Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG)

REF : MF/AR/ALP

Mesdames, Messieurs les Délégués métropolitains,

En ma qualité de Vice-Président du Pôle métropolitain CAP AZUR et conformément aux dispositions des articles L. 5731-3, L. 5711-1, L. 5211-1 et suivants, L. 2121-7, L. 2121-10, L. 2121-12, L. 2122-15 et L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous convier à la séance du Conseil métropolitain du Pôle métropolitain CAP AZUR, qui aura lieu le :

Lundi 19 janvier 2026 à 16h

Salle communautaire de la CAPG
57 Avenue Pierre Sémard
06 130 GRASSE

A cet effet, vous trouverez ci-joint, l'ordre du jour comportant les questions abordées lors de cette séance.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Délégués métropolitains, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Ginesy".

Cordialement.

Charles-Ange GINESY
Vice-Président

Veuillez noter que vous pourrez stationner au parking du Roure, un ticket vous sera remis sur demande.

Nota : En cas d'empêchement, nous vous remercions d'aviser le service des Assemblées (assemblees@paysdegrasse.fr et eguerrin@paysdegrasse.fr) dans les meilleurs délais sans omettre de leur adresser, le cas échéant, le pouvoir joint à la présente.



ORDRE DU JOUR

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 19 JANVIER 2026 – 16 H 00

M. le Doyen d'âge	déclare la séance ouverte
M. le Doyen d'âge	procède à l'appel nominal, vérifie le quorum et les procurations
M. le Doyen d'âge	désigne un secrétaire de séance en application des articles L. 5731-3, L. 5711-1, L. 5211-1, L. 5211-2 et L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales
M. le Doyen d'âge	désigne les assesseurs en vue de constituer un bureau pour le dépouillement des votes

ORDRE DU JOUR

1. M. le Doyen d'âge	Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Métropolitain du 06 octobre 2025
2. M. le Doyen d'âge	Election du Président du Pôle Métropolitain CAP AZUR
3. M. le Président	Détermination du nombre de Vice-présidents du Pôle Métropolitain CAP AZUR
4. M. le Président	Election du Vice-président du Pôle Métropolitain CAP AZUR
5. M. le Président	Composition du Bureau du Pôle Métropolitain CAP AZUR
6. M. le Président	Election des membres du Bureau du Pôle Métropolitain CAP AZUR
7. M. le Président	Délégations du Conseil Métropolitain du Pôle Métropolitain CAP AZUR au Président
8. M. le Président	Délégations du Conseil Métropolitain du Pôle Métropolitain CAP AZUR au Bureau métropolitain
9. M. le Président	Renonciation au versement des indemnités de fonctions du Président, Vice-président et autres délégués métropolitains
10. M. le Président	Débat d'Orientation budgétaire

PRESENTATIONS

- La gestion des Biodéchets
- Présentation de l'association MONTAGH'HABITS